siècle, la domination des sires de Beaujeu s'exerça sur le Valromey.

Une courte explication est nécessaire.

Si l'on adopte l'opinion de Louvet et de M. de La Carelle, c'est-à-dire si Humbert-le-Vieux n'eut qu'une femme et que cette femme ait été Blanche de Châlons, le Valromey est entré dans la maison de Beaujeu par l'alliance d'Alix ou Auxilie de Savoie avec Humbert, non plus Humbert-le-Vieux, mais son grand-père, Humbert, père de notre Guichard , lequel vivait à la fin du XI^e siècle.

Si l'on adopte l'opinion de Guichenon , La Teyssonnière , l'Art de vérifier les dates, Aug. Bernard el Debombourg, le Valromey aurait été acquis au Beaujolais cinquante ans plus tard par le mariage d'Humbert-le-Vieux.

Mais d'une manière ou d'autre, au milieu du XII^e siècle, ce pays appartenait à nos sires. On verra plus tard l'un d'eux en faire l'apanage d'un de ses enfants.

La plus puissante des maisons féodales de la Dombes et de la Bresse élait sans contredit la maison de Baugé. Des bords de la Saône, sa domination s'étendait au loin dans l'intérieur, jusqu'à la sirerie de Coligny, au delà de Bourg.

Voisins des comtes de Mâcon, les sires de Baugé avaient eu maintes fois maille à partir avec ces turbulents seigneurs. On cite une guerre entre eux vers 1151, dans laquelle Guillaume, comte de Mâcon, et Gérard, son fils, auraient été vaincus par le sire de Baugé et forcés à une paix humiliante (1).

Gérard n'attendait que l'occasion de se venger. Doutant du succès, s'il attaquait seul, il se ligua avec Humbert-le-Vieux, sire de Beaujeu, el avec Guichard, archevêque de Lyon, chacun se promettant une forte part dans les dé-

fi) La Teyssonnière, 2, p. 115.